

4^e édition



Les Eco Maires

Valorisez vos actions en faveur de la
biodiversité grâce à votre miel !

Villes de Miel



Nouveauté : Prix local

En partenariat avec



Avec le concours de :



Le concours qui récompense les collectivités mettant en avant la biodiversité et les abeilles sur leur territoire !

Grâce à votre miel, valorisez vos actions en faveur de la biodiversité !

De nombreuses collectivités agissent pour promouvoir l'agriculture urbaine et protéger la biodiversité. L'installation de ruches avec les apiculteurs locaux est un des leviers pédagogiques de sensibilisation qu'elles peuvent utiliser.

L'ensemble des collectivités œuvrant pour la protection des abeilles et produisant leur miel est concerné par cette action. Le concours **Villes de Miel** en partenariat avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française souhaite récompenser et valoriser le travail des collectivités locales alliant préservation et intégration de la biodiversité.

Villes de Miel



4^e édition

Remise des prix le 20 juin 2019 au Palais des Congrès Paris Saclay

Dans le cadre des 9^{es} Assises nationales de la Biodiversité co-organisées par Les Eco Maires, IDEAL et L'Agence Française pour la Biodiversité.

Le dossier de candidature, accompagné des pots de miel* est à renvoyer **au plus tard le 07 juin 2019** (cachet de la poste faisant foi) à :

Les Eco Maires
Concours Villes de Miel
215 bis, Boulevard Saint Germain - 75007 PARIS

* 2 pots au minimum, d'un poids minimum de 250 gr. chacun ou 4 pots d'un poids total minimum de 500 gr.

Dossier de candidature sur : www.ecomaires.com/villesdemiel2019/

Pour plus d'informations :

Tél. : 01 53 59 58 00 - mail : contact@ecomaires.com

Concours organisé dans le cadre des 9^{es} Assises nationales de la Biodiversité

